

Image not found or type unknown



probleme de succession en espagne

Par **merco**, le **28/04/2010** à **19:53**

bonjour, vivant en france depuis de nombreuses années et venant tout juste d'apprendre le décès de mon père vivant en Espagne (qui est décédé en 2008) sa concubine ayant déclaré qu'il n'y avait pas d'héritier alors qu'elle me connaît très bien que je suis son enfant unique aucun notaire ne me contacte alors qu'il y a des biens immobiliers et financiers. quelle est la démarche à suivre ?
merci de votre aide